

Nouvelle organisation des dossiers retraite

Tarifs, périmètre des missions, facturation et suivi client

Objectif : facturer le travail réellement accompli à chaque étape, limiter les suivis illimités et rendre l'avancement parfaitement visible au client.

1. Grille tarifaire recommandée

Prestation	Contenu de la mission	Tarif conseillé
Consultation initiale	Entretien de 45 minutes, cadrage et première orientation	120 €
Audit complet	Analyse des relevés, anomalies et plan d'action écrit	350 à 500 €
Demande simple	Constitution et préparation d'une demande auprès d'une caisse	450 €
Dossier complexe / international	Carrières multiples, droits disparus ou coordination de régimes	750 à 1 200 €
Réclamation amiable	Analyse du rejet et courrier argumenté à l'organisme	350 €
Recours CRA	Préparation d'un recours devant la commission compétente	600 à 900 €
Courrier argumenté	Mise en demeure, demande de régularisation ou réponse technique	250 à 350 €
Reconstitution de carrière	Recherche des périodes, pièces manquantes et cohérence des droits	500 à 900 €
Suivi administratif	Point mensuel, contrôle, une relance et compte rendu	120 €/mois
Intervention supplémentaire	Entretien, analyse ou action hors forfait	150 €/heure

TVA non applicable, article 293 B du CGI

2. Trois formules commerciales

AUDIT ESSENTIEL	350 €
------------------------	--------------

- Rendez-vous de 45 minutes
- Examen des relevés de carrière
- Identification des principales anomalies
- Rapport synthétique et plan d'action
- Aucune intervention auprès des caisses

Paiement : Paiement intégral avant le début de l'analyse.

DOSSIER RETRAITE	950 €
-------------------------	--------------

- Audit complet et liste des pièces
- Constitution d'une demande
- Préparation à la transmission
- Deux relances documentées
- Suivi limité à trois mois

Paiement : 350 € à la commande + 400 € avant le dépôt + 200 € à la remise de la preuve de transmission.

EXPERTISE INTERNATIONALE	1 800 à 2 500 €
---------------------------------	------------------------

- Audit approfondi et reconstitution de carrière
- Analyse de plusieurs régimes ou pays
- Plan d'action détaillé
- Constitution et transmission des demandes
- Trois relances et suivi limité à six mois

Paiement : 40 % à la signature + 40 % après l'audit + 20 % lors du dépôt du dossier.

Après la période incluse : proposer un suivi facultatif à 120 € par mois (ou 150 € par mois pour un dossier international).

3. Règles de facturation

- Chaque étape constitue une mission distincte et fait l'objet d'un accord écrit.
- Le paiement est exigible avant le commencement de l'étape concernée.
- Le dernier règlement est lié à la réalisation ou au dépôt de la prestation, jamais à la décision de la caisse.
- Toute demande supplémentaire fait l'objet d'un devis ou d'une validation écrite avant intervention.
- Le suivi au-delà de la période incluse est facultatif et renouvelé mensuellement.

4. Organisation standard d'un dossier

Admission - Questionnaire client, vérification de la demande, identification des risques et acceptation ou refus de la mission.

Contractualisation - Contrat signé, périmètre précis, tarif, durée du suivi, pièces attendues et modalités de communication.

Paiement - Aucun travail substantiel avant encaissement de l'étape commandée, sous réserve des règles applicables.

Production - Audit, constitution, rédaction ou recours selon la mission choisie.

Traçabilité - Conservation des preuves d'envoi, accusés de réception, numéros de dossier et échanges.

Information - Compte rendu mensuel, même lorsque l'organisme n'a pas encore répondu.

Clôture - Récapitulatif des actions, pièces remises et proposition éventuelle d'une nouvelle mission.

5. Classement numérique obligatoire

1. 01 - Contrat, identité et procuration
2. 02 - Factures et justificatifs de paiement
3. 03 - Documents reçus du client
4. 04 - Démarches et courriers envoyés
5. 05 - Réponses des organismes
6. 06 - Comptes rendus et clôture

6. Journal des interventions

Date	Action	Organisme	Preuve	Suite prévue
10/09/2026	Envoi de la demande	Carsat	AR / courriel	Relance le 10/11
10/11/2026	Première relance	Carsat	Copie envoyée	Attente 30 jours
___/___/___				

7. Cadre de communication

- Canal principal : courriel, afin de conserver une preuve complète des échanges.
- Délai de réponse annoncé : trois jours ouvrés.
- Un appel mensuel compris dans le suivi.
- Appel supplémentaire: 50 € pour 20 minutes.
- Aucun engagement de disponibilité permanente sur WhatsApp.

8. Clauses essentielles à intégrer au contrat

Obligation de moyens : Les honoraires rémunèrent l'analyse, la préparation, la transmission et le suivi des démarches confiées. Le consultant ne garantit ni le délai de traitement, ni la décision, ni le montant accordé par les organismes.

Délais des organismes : Le rejet d'une demande, l'absence de réponse ou le délai de traitement d'un organisme ne constitue pas, à lui seul, une inexécution de la prestation.

Périmètre : Seules les prestations expressément indiquées au contrat ou au devis sont comprises. Toute mission complémentaire nécessite un accord écrit.

Interruption par le client : En cas d'arrêt de la mission, les prestations déjà réalisées restent dues. Un décompte détaillé du travail accompli et du solde éventuel est établi.

Coopération du client : Le client s'engage à remettre des documents exacts, complets et lisibles, ainsi qu'à signaler rapidement tout changement de situation.

9. Sélection des clients

À refuser ou à limiter : un client qui exige un résultat garanti, refuse le contrat, cache des documents, veut payer uniquement après obtention de la pension ou conteste le tarif avant même l'ouverture du dossier.

10. Modèle recommandé

Audit préalable de 350 à 500 € → mission déterminée de 450 à 1 200 € → suivi mensuel facultatif

Point de vigilance juridique : les modalités de rétractation, d'annulation, de remboursement et les clauses contractuelles doivent être adaptées au pays du client et vérifiées par un professionnel du droit avant utilisation définitive.